



Montrouge, le 6 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES :

TDF S'ENGAGE ET SIGNE UN ACCORD INNOVANT AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES

TDF vient de signer un accord relatif à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) avec les organisations syndicales CFDT et CGT. D'une durée de trois ans (2019-2021), cet accord a été mis en place le 1^{er} janvier 2019. Il vise à créer une dynamique autour de la mobilité professionnelle sous toutes ses formes.

Souplesse, sécurité et responsabilité

Ce nouvel accord accompagne le plan d'affaires de TDF dont la croissance et l'allocation des effectifs se définit différemment selon les trois activités principales du Groupe, à savoir l'audiovisuel, les télécoms et la fibre. Trois ans après le succès du premier accord lié à la GPEC, TDF a stabilisé ses effectifs et bénéficie d'une démographie rajeunie, même si la moyenne d'âge avoisine encore les 48 ans. Avec la mise en place de ces dispositifs facilitant la mobilité - interne et externe -, les possibilités de formation et la transmission de savoirs, TDF souhaite offrir à la fois souplesse et sécurité à ses collaborateurs dans leur choix de parcours de carrière.

L'accord vient compléter le dispositif de ressources humaines et s'inscrit, dans le prolongement des accords signés sur la qualité de vie au travail en mai 2018, l'égalité professionnelle femmes-hommes en avril 2017 et le télétravail en février 2015.

Des solutions de mobilité innovantes

À travers cet accord, TDF propose à ses collaborateurs des solutions de mobilité multiples et sécurisées. Ces nouvelles dispositions seront encadrées par une charte de la mobilité visant à sensibiliser le management et les salariés aux bonnes pratiques associées.

Pour favoriser les mobilités internes, TDF propose notamment :

- **une période découverte de deux mois** aux salariés pour leur permettre de tester en conditions réelles le poste envisagé ;
- **des parcours géographiques, d'une durée de trois ans**, pour favoriser la mobilité des salariés au niveau national tout en garantissant le retour au sein de la région d'origine ;
- **des mobilités projet** afin de répondre à des besoins de ressources temporaires au sein de l'entreprise.

Du côté de la mobilité externe, TDF met en place des mesures spécifiques pour accompagner les collaborateurs qui ont des projets personnels et professionnels, que ce soient une activité associative, l'accompagnement d'un proche, la création ou reprise d'entreprise ainsi que le souhait d'évoluer vers une nouvelle activité salariée en CDI. Un dispositif de « mobilité volontaire sécurisée » est également ouvert pour les salariés qui souhaitent tester un autre poste dans une autre entreprise, tout en pouvant bénéficier d'un « droit de retour » pendant une durée de neuf mois.

Proposer de nouveaux types de formation

En vue d'encourager la mobilité et les évolutions, TDF prévoit la création d'une Université TDF. Dans une approche modernisée de la formation professionnelle, plus légère et moins académique,

TDF souhaite développer de nouveaux modes de formation plus accessibles (avec des formations à distance, MOOC, e-learning digital), adaptés et personnalisés (en dynamisant l'animation du réseau des 70 collaborateurs-formateurs internes qui favorisent le partage d'expérience au sein de l'entreprise).

Capitaliser sur la transmission des savoirs et préparer les fins de carrières

TDF est une entreprise reconnue pour son excellence opérationnelle en matière d'infrastructures numériques ; la transmission des savoirs y est un enjeu crucial. La Direction des Ressources Humaines travaille au quotidien, avec le soutien du management, pour identifier les compétences clés et planifier leur transfert de manière à anticiper le départ des salariés et faciliter l'intégration des nouveaux entrants.

Pour accompagner les salariés seniors dans la gestion des fins de carrières et préparer le transfert des compétences, le nouvel accord GPEC prévoit un dispositif innovant et modulable de temps partiel de fin de carrière, sur une période de six mois à deux ans.

Christophe Maximilien, DRH du Groupe, confirme l'engagement de TDF : « *Nous avons imaginé ces dispositifs en échangeant avec les salariés, les managers et les représentants du personnel. Il est le fruit d'une négociation constructive et responsable avec nos partenaires sociaux, dont nous nous félicitons. Il s'articule autour de deux principes forts : la souplesse et la sécurité. Nous jugeons essentiel que les collaborateurs de TDF soient acteurs de l'évolution de leur carrière. Cette nouvelle dynamique de mobilité confirme la volonté de TDF de fidéliser ses salariés et de renforcer son attractivité en tant qu'employeur.* »

TDF en chiffres

- 2 400 collaborateurs en Europe, près de 1 500 en France (Equivalent temps plein)
- 92 % de contrats à durée indéterminée
- 73 % du personnel a plus de 10 ans d'ancienneté
- Moyenne d'âge : 48 ans
- 160 recrutements en CDI en 2018
- Un budget de 1,6 million d'euros dédié à la formation

À propos du groupe TDF

Opérateur d'infrastructures neutre et ouvert, TDF accompagne les acteurs du numérique dans leurs enjeux stratégiques de connectivité en Métropole comme en Outre-Mer. Que ce soit pour la diffusion radio et TNT, la couverture Très Haut Débit mobile ou le déploiement de la fibre, TDF, leader avec 13 900 sites, apporte à ses clients une expertise métier, un mix technologique unique et innovant ainsi qu'une proximité territoriale de premier plan. Dans un univers chaque jour plus connecté, TDF permet depuis plus de quatre décennies, aux télécoms et aux médias, de relier partout, plus vite, les territoires et les Français.

Contact presse TDF

Pauline Mauger

Tél. : 01 55 95 11 07 / 07 70 01 18 27 - Courriel : pauline.mauger@tdf.fr

 www.tdf.fr

